REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

EXTRAIT

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE L'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE DE

Membres	7
Présent(s)	5
Audio/visioconférence	1
Représenté(s)	1
Quorum	5

SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2022

Monsieur Salah KOUSSA, Président du Conseil d'administration, Madame Françoise BENOIT, Madame Anne BOUCARD, Monsieur Antoine Présents au siège :

BREINING, Madame Suzanne BROLLY

Présent en visio: Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND

Monsieur Jean-Bernard DAMBIER (Directeur général), Monsieur Jean-Assistaient en outre :

> Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du pôle Patrimoine et Développement), Madame Céline ROUSSEAU (Directrice du pôle Gestion Locative) et Madame Laura

SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Absents et excusés : Monsieur Bernard MATTER (procuration à Monsieur Antoine BREINING)

Le Bureau, Vu le rapport du Directeur général, Vu l'avis de France Domaines du 21 mars 2022 Délibère:

B/2022/031: Strasbourg-Koenigshoffen - rue du Vieux Chemin / rue des Porteurs :

Acquisition foncière et construction d'environ 10 logements. Autorisation

d'acquisition et de programme

Il est décidé:

1. D'autoriser le programme de travaux situé rue du Vieux Chemin / rue des Porteurs à Strasbourg-Koenigshoffen comprenant la construction d'environ 10 logements locatifs sociaux et 10 places de stationnement en sous-sol, financés dans le cadre de l'ANRU.

Le prix de revient prévisionnel s'élève à 1 704 348 € TTC (TVA 5,5 %), soit 2 966 € TTC par m² de surface habitable.

2. D'autoriser l'acquisition de la parcelle cadastrée section MK n° 123 à Strasbourg d'une surface de 7,24 ares auprès de l'Eurométropole de Strasbourg pour un montant de 120 000 € HT net vendeur.

3. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte	afférent.
Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.	
	Le Directeur général, Jean-Bernard DAMBIER Pour extrait conforme